ANNEXE 1
CAHIER DES CHARGES

---

# MARCHÉ AMÉNAGEMENT DE SALLE DIORI - PHASE 2

---

Consultation formalisée – CF 14 - 2025

Date de limite de dépôt de candidature :

Le 5 septembre 2025 à 12h00 (heure de Paris)

Organisation internationale de la Francophonie
19-21 avenue Bosquet
75007 Paris

**SOMMAIRE**

## Table des matières

*OBJET DU MARCHÉ* ..... *3*

*CONFIGURATION TECHNIQUE DE LA SALLE* ..... *3*

*PRESTATIONS ATTENDUES* ..... *4*

**Lot 1 : AMÉNAGEMENTS** ..... **4**

**SYSTÈME D'ACCROCHE :** ..... **5**

**Lot 2 : ÉCRANS VIDÉO** ..... **5**

**Lot 3 : CASQUES DE CONFÉRENCE** ..... **5**

*LE PRIX* ..... *6*

*CALENDRIER DE RÉALISATION* ..... *6*

*CHARTE ENVIRONNEMENTALE ET RSE* ..... *6*

*GARANTIE PRODUIT PAR PRODUIT* ..... *6*

*ATTRIBUTION PARTIELLE ET ACQUISITIONS DIRECTES* ..... *7*

## OBJET DU MARCHÉ

L'objet de cette consultation vise à trouver un prestataire qui accompagnera l'OIF dans l'aménagement de la seconde partie de la salle Diori.

L'aménagement de la première partie a permis de créer un studio de tournage d'une régie de captation 4 caméras et de 3 murs d'écran LED plein jour. La deuxième partie de la salle a pour ambition de valoriser l'histoire et les valeurs de la Francophonie et les missions de l'OIF, à travers une expérience immersive, pédagogique, modulable et technologiquement ambitieuse.

Il est demandé au candidat de chiffrer la suite de l'aménagement de la salle. Pour cela, il doit proposer une offre détaillée comprenant :

- Les aménagements (cloisons, fixations, habillages)
- Le personnel d'installation
- Les coûts de livraison
- En option :
    - Un système de type audioguide pour 30 postes
    - Un jeu d'écrans vidéo

## CONFIGURATION TECHNIQUE DE LA SALLE

Taille de la salle :

- Largeur 6 m
- Longueur 9 m
- Le plafond Hauteur 3 m en périphérie puis à 20 cm du bord un faux plafond ramenant la hauteur à 2,80 cm

Nature sol et plafond :

- Sol en parquet. Aucune fixation n'est autorisée
- Plafond en BA13 puis plaque de plâtre. Aucune fixation n'est autorisée

Distribution électrique :

4 départs PC16 de 3,5kw.

# PRESTATIONS ATTENDUES

## Lot 1 : AMÉNAGEMENTS

Les aménagements (cloisons, éclairage, fixations, habillages)

Vous disposez en annexe des plans d'élévation de la salle Diori avec les cotes des murs.

Il est attendu du commissionnaire une proposition suivant le plus possible les cotes indiquées, sur les plans n° 4 et n° 6. Les plans font état de l'existant.

Il est demandé de masquer les murs existants.

Votre offre doit comprendre :

- Un planning de montage
- Les cloisons périphériques de la salle permettant de couvrir les murs dans le périmètre défini par le carré rouge dans le plan N° 2 ainsi que les cloisons mobiles présentées dans le plan n° 8.
- Les aménagements doivent démarrer depuis l'aménagement de la phase 1.
- Les cloisons doivent être posées idéalement au plus proche des murs.
- Un jeu de câble électrique, SDI, USB, XLR et RJ45 doit pouvoir être dissimulé par les cloisons.
- Prévoir jeu de 13 éclairages de type pelle à tarte Led blanche (minimum 3200 à 5600 K). Répartition :
    - 3 sur le mur côté cour
    - 2 sur le mur côté rue
    - 10 pour les 5 cloisons mobiles pour un éclairage recto-verso
- Une commande de mise en lumière centralisée
- Une impression quadrichromie sur la totalité des cloisons y compris les versos pour les cloisons mobiles.
- Les fichiers graphiques réalisés et fournis par l'OIF sur la base des dimensions transmises par le soumissionnaire.
- Les cloisons encadrées dans les plans 5, 7 et 8 doivent avoir la capacité de supporter les poids d'écran LCD.
    - Pour les cloisons plans 5 et 8, prévoir une accroche compatible pour des écrans de type Samsung FRAME
    - Pour la cloison du plan N° 8, il faut prévoir un support pouvant supporter le poids d'un écran de type 75'' avec une accroche 40 /40 cm.
    - Les cloisons doivent permettre de fixer, supporter le poids et favoriser les passages de câble des liés aux écrans et à leur périphérique.
    - Une facilité d'accès est demandée afin de permettre le contrôle des branchements.

### SYSTÈME D'ACCROCHE :

La solution proposée devra garantir un maintien stable et sécurisé des cloisons, sans aucune fixation dans les sols ou les murs existants.

Plusieurs options sont envisageables, seules ou combinées :

- Système autoportant, assurant la stabilité par le poids et l'équilibre de la structure
- Pose encastrée, si les éléments le permettent sans altération du support
- Mise en pression verticale (haut/bas), permettant de maintenir les cloisons par compression entre sol et plafond.

L'objectif est de garantir une installation réversible, non invasive et conforme aux contraintes du site.

## Lot 2 : ÉCRANS VIDÉO

- L'offre doit comprendre pour les cloisons plans N° 5, 4 écrans Led Samsung FRAME  43'' avec une pose à la verticale pour les 4 écrans.
- L'offre doit comprendre pour les cloisons plans N° 8, 2 écrans Led Samsung FRAME  43'' avec une pose à la horizontale et recto verso pour les 2 écrans.
- Pour la cloison du plan N° 7, un écran de type 75'' tactile sur environnement PC.
- Le lot doit inclure le système de fixation compatible avec le système proposé sur les cloisons.

## Lot 3 : CASQUES DE CONFÉRENCE

L'offre doit comprendre 35 casques de conférence. Les casques doivent permettre une écoute individuelle des contenues proposés sur les écrans.

- Jusqu'à 6 fréquences ou zones différentes
- Inclus le système de synchronisation avec les contenus vidéo
- Un meuble de charge
- Une conception permettant un nettoyage optimum pour le respect des normes sanitaires entre chaque utilisateur.

## LE PRIX

L'offre devra inclure les éléments suivants :

- La fourniture des cloisons, ainsi que l'ensemble des systèmes d'accroche nécessaires à leur installation (autoportées, encastrées ou par mise en pression).
- L'habillage des cloisons via un support personnalisable, imprimé à partir d'un fichier fourni par l'OIF (sur la base des cotes transmises).
- Le premier jeu d'impression et sa pose doivent être inclus dans l'offre de base.
- Un prix au m² livré et posé devra être proposé pour tout renouvellement ultérieur des contenus.
- Ce tarif devra être garanti pendant 1 an, puis pourra être indexé sur justification et ceux pour une durée maximale de 3 ans.
- Les dates de mise en œuvre
- Un chiffrage en option des matériels vidéo et de leur pose
- Un chiffrage en option des casques, de leur pose et de leur calibrage sur site.

## CALENDRIER DE RÉALISATION

Date limite de dépose des questions : **le 20 août 2025 à minuit**,

Remise des offres le **5 septembre 2025 à 12h00 au plus tard,**

Attribution des lots le **17 septembre 2025**.

## CHARTE ENVIRONNEMENTALE ET RSE

Le prestataire devra intégrer une démarche responsable dans la réalisation du projet. Cela inclut l'utilisation de matériaux recyclables ou réutilisables, une faible consommation énergétique notamment pour les systèmes d'éclairage, et une gestion responsable des déchets. Les visuels imprimés devront être recyclables et leur renouvellement devra s'inscrire dans une logique de réemploi.

## GARANTIE PRODUIT PAR PRODUIT

Le prestataire devra proposer une garantie spécifique pour chaque produit fourni :

- Cloisons : garantie de stabilité, durabilité et conformité aux normes de sécurité.
- Écrans : garantie constructeur ou équivalente, incluant la maintenance et le remplacement.
- Casques : garantie d'usage, de synchronisation et de conformité sanitaire.
- Les modalités de garantie devront être précisées dans l'offre.

## ATTRIBUTION PARTIELLE ET ACQUISITIONS DIRECTES

Afin de garantir une flexibilité dans la mise en œuvre du projet, **l'OIF se réserve le droit d'attribuer uniquement les prestations relatives aux cloisons (structure, habillage, éclairage, câblage) dans un premier temps**.

Les prestations relatives aux écrans (y compris les modèles de type Samsung FRAME et écrans tactiles 75'') ainsi qu'aux casques de conférence (y compris le système de synchronisation et le meuble de charge) **pourront être acquises directement par l'OIF, indépendamment du présent marché, et ce à tout moment, ou ne pas être acquises du tout**.

Les candidats sont donc invités à **ventiler leur offre de manière distincte par poste** :

- Cloisons, aménagements associés et support écran compatible
- Écrans (références proposées, intégration)
- Casques de conférence (système complet, et calibrage)

L'OIF se réserve le droit d'attribuer les lots écrans et ou casques de conférence ultérieurement dans un délai de 2 ans. Dans ce cas une révision des prix conformément au prix du marché pourra faire l'objet d'une négociation de réévaluation.